ARRITTI

nu 2760 da l'8 à u 14 di sittembre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu p. 3

Un été de catastrophe

p. 4 à 9

Plein succès pour la 27e Université d'été des Régions & Peuples Solidaires

François Alfonsi, nouveau président de R&PS

Autonomie, logement, Europe, jeunesse... résumé de trois jours de débats

Ukraine p. 9

La guerre en continu

ARRITTI

Dapoi 1966

settimanale naziunalistu corsu

Chaque semaine, recevez chez vous toute l'actualité de la Corse et d'ailleurs.

S'abonner à ARRITTI, c'est rester en lien avec l'actualité de l'île.
C'est contribuer aux avancées du peuple corse et à promouvoir la liberté d'expression dans un monde où la presse libre se débat dans les difficultés.

Lighjite ARRITTI. Infurmàtevi nant'à analisi nustrale è attualità aurupea ch'ùn si tròvanu nant'à l'altri mèdia.

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- ❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- ❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

A rientrata di Scola in Festa

Scrivìtevi ! Inscrivez-vous !

Scola in Festa, a scola di cantu, ballu, mùsica è lingua fundata da Felì in I Fulelli face a so 22ª rientrata quist'annu ! Si ferà stu sàbatu u 10 di sittembre à longu à una ghjurnata porta aperta à a Mediatecca da 10 ore à 6 ore di sera. Affaccàtevi !

Più di 350 elevi sparsi trà tutte l'attività, Scola in Festa accoglie i ciucci da 3 anni pè u svegliu musicale, à i più anziani ! U cantu hè amparatu ma dinù u viulinu, u pianò, e percussioni, cù corsi persunalizati ma dinù in urchestrazione. Scola in Festa dà corsi dinù di ballu, cù un partenariatu cù a scola di ballu clàssicu è u cunservatoriu Henri Tomasi di Penta di Casinca. Parechje cunvenzioni cù d'altri associi permèttenu di migliurà torna l'insignamentu. Cusì, l'Adecec dà corsi di lingua a sera pè e personi maiò, a cumpagnìa « Les mines de rien » dà corsi di teatru, « Arts è Sport » impara u ballu mudernu è u jazz è u Centru d'Arte pulifònicu, a pulifunìa. Cusì sarà duppiatu u nùmaru di zitelli è personi ch'anu da affaccassi quist'annu in i lucali di Scola in Festa. Sò una decina d'insignanti à spàrtesi u travagliu ! Scola in Festa hè aiutata da a Cullettività di Corsica, a cumuna di Penta di Casinca è a Cummunità di e cumune di Casinca Castagniccia.
Affaccàtevi sàbatu à scuntrà è visità i lochi !

Une journée porte ouverte est organisée ce samedi 10 septembre à la Médiathèque de I Fulelli pour présenter les activités de Scola in Festa et prendre les inscriptions 2022-2023. Cours d'éveil musical, techniques de chant, poliphonies, mais aussi violon, percussions, piano, violoncelle, sont prodigués par une dizaine d'enseignants. Plusieurs partenariats permettent d'élargir encore les offres d'activités, avec l'école de danse classique et le conservatoire Henri Tomasi, l'Adecec, la compagnie Mines de rien, Arts et Sport, pour la langue, le théâtre, la danse, la poliphonie. Venez visiter les lieux et vous informer ce samedi 10 septembre à la Médiathèque de I Fulelli de 10h à 18h ! ■

Scola Corsa

Stu principiu di sittembre hè statu marcatu dinù da a seconda rientrata di Scola Corsa ! Da 25 elevi è 5 impiecati annu, Scola Corsa passa à 70 elevi è 11 impiecati cù 3 scole (Bastia, Biguglia è Sàrrula è Carcupinu) ! Una bella rièscita, è tamanta fiertà per tutti i difensori di a nostra lingua chì s'impègnanu à st'operata ! Arritti ne rivenerà à parlà. Ramentemu ch'avemu cunsacratu u nostru nùmaru speciale d'Aostu à ssu primu anniversariu di e nostre scole. U pudete cummandà, chjamènduci o scrivènduci nant'à u nostru situ : arritti.corsica ■

Accapu di a reddazzione

Ghjustizia è verità

Face sei mesi ch'ellu hè statu assassinatu u prigiuneru u più surveglìatu di Francia in a prigiò *« a più sicura di Francia »* da un prigiuneru islamistu chì duvìa esse particularmente surveglìatu anch'ellu. Malgratu u so cumpurtamentu gattivu in prigiò, malgratu e so malfatte, incendii, agressioni è minaccie contr'à guardiani o altri prigiuneri, l'omu, ch'era statu arrestatu in Afghanistanu da l'Americani à capu d'un gruppu dgiadistu, avìa fattu dui anni in e prigiò americane pò era statu rimessu à a Francia in u 2014... duvìa esse « evaluatu » da un dispusitivu speciale riservatu à i detenuti terruristi islamisti. Ma i rispunsèvuli di a prigiò *« a più sicura di Francia »* anu ghjudicatu ch'ellu ùn era periculosu, ch'ellu ci vulìa à appruntà a so surtita di prigiò da quì à dui anni, ch'ellu pudìa dunque avè un pìcculu travagliu d'ausiliaru è cusì vince u drittu di pass'è vene cum'ellu vulìa in prigiò... Elong Abe ch'avìa già attaccatu ghjente in prigiò avìa dettu ch'ellu ùn vulìa più vede ne parlà à Yvan Colonna, eppuru omu l'hà lasciatu solu incù ellu senza surveglianza in una sala d'attività. Frà e 49 camerà di a prigiò, quelle chì pudìanu impedisce u massacru ùn èranu brancate o visiunate quellu ghjornu, perch'è ùn si ponu surveglià tutte à tempu, è nimu ùn s'hè avvedu di l'agressione ch'hà duratu 9 longhe minute. U tippu hè surtitu tranquillamentu dopu à a so malfatta, hà palisatu à u guardianu ch'era fora (dunque micca luntanu senza puru avè intesu nunda), chì Yvan si sentìa male. Ci hè vulsutu torna duie longhe minute nanzu ch'elli s'affàcchinu i guardiani à vede ciò ch'ellu avìa Yvan... Elong Abe duvìa pulisce a sala di sport, puru hà lasciatu fora u so carrettu cù prudutti è spazzole, è hà chjosu a porta quand'ellu hè entrutu allora ch'ellu hè pròpiu difesu, senza chì u guardianu di u curridore si stoni è veni à vede ciò chì si passava ind'è sta sala... Tuttu s'hè passatu cum'è sè a fatalità avìa previstu tuttu per ùn dà piazza à l'aleatoriu, cum'è s'ellu era calculatu è orchestratu in u mìnimu ditagliu. U Dìu liccia era partutu à spassighjà quella matina maladetta. Quale a pò crede ? Sei mesi dopu, a diretrice di a prigiò è un guardianu sò appuntati da una « prucedura disciplinaria ». È basta. Sei mesi sò scorsi, è nunda. Solu rimpròveri amministrativi. *Umbeh...*
Yvan avìa cunfidenza, sperava u so ritornu. Quasi vint'anni dopu, sapìa ch'ellu pudìa vultà in Corsica, chì u statutu di DPS ùn pudìa durà l'eternità. Era liberèvule dapoi un annu. Esse imprigiunatu in Corsica diventava infine una pussibilità. Uni pochi forse, ùn a pudìanu suppurtà... Yvan hè statu tombu à a listessa età chì u prefettu Erignac, 62 anni. Hè statu assaltatu ind'un spinu, cum'è u prefettu. Da un terrurista, cum'è u prefettu... ■

Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Un été de catastrophe

L'été 2022 restera dans les mémoires insulaires, et ce maudit jeudi 18 août marquera les esprits pendant longtemps. La catastrophe climatique a surpris par sa soudaineté et par sa forme, des vents cycloniques dépassant les 220 km/h. En un instant, l'écart des températures entre une mer surchauffée et une atmosphère exceptionnellement glacée en altitude a provoqué un phénomène météorologique d'une violence encore jamais vue sous nos climats.

Pour cet été, on craignait avant tout les incendies dont l'île avait été miraculeusement épargnée en 2021. En 2022 aussi, malgré la sécheresse persistante, malgré les vagues de chaleur successives, l'île semble avoir à nouveau échappé à ce qui, il y a vingt ans, était son lot annuel de destructions, en forêt, dans le maquis, dans les subéraies et les oliveraies. Pourtant, bien plus au nord, dans les Landes et même en Bretagne, et à nouveau en Grèce, au Portugal, en Espagne comme en Algérie, la sécheresse et les records de chaleur de cet été, quasiment du jamais vu dans les annales météo, ont provoqué des désastres colossaux.

Ici, en Corse, le réchauffement climatique nous a frappés par surprise. On craignait les feux, c'est la tornade qui nous a atteints. Et avec quelle violence ! En trois quarts d'heure, du golfe d'Aiacciu à la baie de Calvi, ces vents extrêmes ont tout balayé, des centaines d'arbres arrachés et décapités, des toitures emportées, et, en mer, en ce pic de fréquentation maximum du mois d'août, ils étaient des milliers à finir la nuit à bord de leurs embarcations quand la tornade les a naufragés en quelques minutes seulement.

Ils racontent la mer à l'apparence si calme au lever du jour, puis cette masse nuageuse formée au large et fondant à une allure inouïe sur eux, ne leur laissant aucune possibilité de gagner un abri à terre. Grêle, vent, pluie, des dizaines de bateaux arrachés à leur ancre ou à leur amarrage ont été se fracasser sur les rochers ou, pour les plus chanceux, s'échouer sur la plage.

« C'était la débandade, les gens sautaient à l'eau, les femmes avec les enfants, c'était la panique » témoigne un de ceux qui à Girolata s'est porté au secours des victimes dès que cela a été possible. Rien que dans ce petit golfe, une centaine de bateaux au mouillage, un tiers ont été sinistrés, et 320 personnes secourues. Et le destin cruel a fait une victime, un pêcheur girolatais o combien expérimenté et consciencieux, à qui la météo n'avait donné aucune alerte avant qu'il ne prenne la mer comme il le faisait chaque jour au petit matin.

La plupart des autres victimes seront retrouvées dans des campings, écrasés par des arbres abattus par le vent : là aussi aucune alerte, aucun message pour éloigner les campeurs des zones à risque le temps que passe l'ouragan. Chacun s'accorde à penser que le nombre limité de victimes mortelles, cinq au final, est en fait un véritable miracle.

Beaucoup trop de carences ont été criantes. La tempête a ravagé le réseau électrique, et avec lui mis en rade tous les moyens de communication ou presque. Plus aucun téléphone fixe ni aucune téléphonie mobile ne couvrait les zones sinistrées, pas même la balise du Cross (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) qui est tombée en rade alors qu'elle est censée être atteignable par toute embarcation en péril en mer, où qu'elle soit et à tout instant. La coupure d'électricité en a arrêté les émissions-réceptions, pas même une batterie pour en assurer le fonctionnement en cas de coupure du courant.

Ces 320 plaisanciers recueillis à Girolata, petit village isolé sans desserte routière, sont restés ainsi sans être secourus pendant des heures si ce n'est par des habitants eux-mêmes sinistrés. Il a fallu le miracle d'une ligne satellitaire pour que leur évacuation soit obtenue avant la nuit, alors qu'ils n'avaient rien pour s'abriter, le plus souvent en maillots de bains, sans compter la détresse psychologique des adultes comme des enfants.

Cette situation où les moyens ordinaires sont manifestement débordés nous l'avons vécue en Corse avec cette tempête. Ils l'ont vécue aussi dans les Landes face au feu gigantesque qui a menacé, des jours durant, des dizaines de milliers d'habitants. Des situations semblables ont été vécues partout en Europe, souvenons-nous l'an dernier les inondations mortelles en Belgique et en Allemagne, ou les incendies de Grèce et d'Espagne.

L'Europe a déjà déployé un dispositif pour mettre des canadairs complémentaires de ceux des États-membres face aux incendies quand les moyens ordinaires des autorités locales et nationales sont dépassés. Il faut aller au-delà désormais : expertise météo, gestion des alertes et maintien des communications, stratégies et moyens supplémentaires à mutualiser de lutte contre les événements de toute nature, feux, inondations, tempêtes. Le changement climatique va faire se multiplier les situations de crise, il faut impérativement accroître notre efficacité collective pour en prémunir les populations à l'avenir.

Dès ce 1er septembre, la Commission du développement régional du Parlement européen a demandé à l'unanimité que les choses aillent vite et loin dans cette direction. Ce sera un test pour la crédibilité de l'Union européenne. ■

27e Université d'été de la Fédération Régions & Peuples Solidaires

Plein succès !

La 27e Université d'été de Régions & Peuples Solidaires est un plein succès pour cette Fédération qui fêtera bientôt ses 30 ans. +15 % de voix engrangées lors des élections législatives 2022, la réélection de ses quatre députés, et, dans la foulée, la formation d'un groupe renforcé à l'Assemblée nationale, avec notamment l'intégration de cinq députés d'Outremer ! Le bureau est en grande partie renouvelé aussi, avec l'élection de François Alfonsi à la présidence, alors que s'ouvre des négociations capitales pour la Corse, et des retombées attendues pour l'ensemble des régions qui aspirent à plus d'autonomie. Il remplace l'occitan Gustave Alirol qui a présidé depuis sa création la Fédération. Une volonté de féminisation, l'implication de nouveaux responsables et la création d'une « plateforme jeunesse », avec le renfort de jeunes militants bouillonnant d'idées et de volonté de s'investir, complètent cette nouvelle dynamique. La volonté enfin d'anticiper de façon plus offensive sur les futures échéances (élections européennes, présidentielles, législatives) et de rendre plus visible le poids de cette fédération en croissance constante ces dernières années. Bref une réussite totale pour cette 27e édition, accueillie par le Mouvement Région Savoie qui fête cette année ces 50 ans d'existence dans une nouvelle appellation historique : Sabaudia. Ces journées étaient organisées en partenariat avec l'Alliance Libre Européenne et se déroulait à Aix-les-Bains au bord du lac du Bourget. Elles ont compté près de 150 inscrits s'ajoutant à de nombreux participants journaliers : bravo la Savoie !

Ci-contre, la tribune du débat « Vivre et se loger au pays », très suivi.
Ci-dessous, lors du débat sur les aspirations de la Savoie.

Gustave Alirol a présidé la Fédération durant 27 ans, assurant sa continuité malgré des objectifs différents dans chaque région. Il a marqué ainsi l'histoire de la Fédération et œuvré sans compter à son développement. Au chevet de son épouse, il n'a pu être présent et de très nombreux hommages ont été rendus à son investissement. D'un simple rassemblement de partis concentrés sur leur territoire respectif, ces quelques 30 années ont structuré une même pensée autour de besoins et de problématiques communes, forgeant des solidarités politiques, en même temps que de solides amitiés. Ainsi s'est construit cette force qui profite à chacun, de l'Alsace à la Bretagne, en passant par le Pays Basque, la Catalogne, l'ensemble occitan, la Moselle, la Savoie et la Corse mais aussi les amazighs de ces régions. R&PS est une collégiale et fonctionne à partir d'un Conseil fédéral et de son Bureau pour la gestion et les prises de décisions quotidiennes comme pour les grandes orientations stratégiques. L'Université d'été et le congrès sont des moments forts de retrouvailles. François Alfonsi prend la présidence avec la volonté de préserver sa cohérence tout en capitalisant les avancées obtenues jusqu'ici. *« Quand l'une des régions avance, ce sont toutes nos régions qui avancent »* a plaidé le nouveau président (lire notre interview en p6).

Laurent Blondaz, président du MRS, ouvrait le premier débat sur la question de l'autonomie. *« Parler de la Savoie, sa région, son territoire est autorisé »*, revendique Laurent Blondaz qui répond à la question qu'est-ce que l'autonomie ? *« Autosuffisance, liberté, dignité, responsabilité, résilience. À l'opposé, c'est la dépendance, la servitude, l'esclavage, la précarité. L'autonomie ce n'est pas l'autarcie. Dans l'interdépendance, il y a notion de réciprocité, de coopération, et pour coopérer il faut être autonome »*. Pour illustrer son propos, il projette l'image de sa maison de famille dans la montagne savoyarde, avec son organisation ancestrale, une partie habitation, une autre pour les bêtes, une grange où la nourriture était stockée, une cave pour la transformer. Une image qui raconte à elle-seule la vie organisée autour de l'agro-sylvo-pastoralisme savoyard rapprochant de toutes les sociétés tournées vers la terre et la nature avec ses points d'eau, sa forêt, la montagne, la maîtrise des savoir-faire. Il raconte la puissance du *« royaume transalpin bilingue »* (Duché de Savoie, Aoste, piemont, Gêne, Nice Sardaigne), son *« régime paternaliste avec ses nombreux faits humanistes »*, la grande autonomie des communautés villageoises *(probi homines)*, sa justice codifiée (statut avocat des pauvres), premier cadastre dans le monde, l'équité devant l'impôt, la fin des droits seigneuriaux (1771), la fin de l'indépendance en 1860. Il parle de l'autonomie énergétique avec ses 70 centrales hydroélectriques, ressources vitales dans la recherche du scénario négawatt, même chose dans la gestion de l'eau, des transports, des communications, des déchets. Il dénonce le poids des lobbies des grandes multinationales, cite en exemple la Suisse, le Plan Whalen en 1940 et sa *« bataille des champs »**, les ressources fiscales indispensables pour lutter contre les grandes problématiques du logement, du tourisme, de la perte d'identité.

Stéphane Linou, formateur à l'ins-

Initiative des jeunes de R&PS qui ont adopté une résolution. Arritti y reviendra sous peu.

titut supérieur des élus, conseiller départemental de l'Aude aborde le débat sous l'angle de *« Résilience alimentaire et sécurité nationale »*, titre d'un ouvrage sous sa signature. Il a été à l'initiative de la création des premières Amap de l'Aude et explique le rôle des régions pour bâtir cette sécurité alimentaire. *« Il faut sécuriser les dispositifs pour s'organiser autour de la pénurie, l'abondance étant l'exception ».* Connaître les circuits commerciaux est vital, mais aujourd'hui on ne stocke plus, ni au niveau régional, ni au niveau de l'État, les territoires sont très spécialisés, et n'ont plus les infrastructures suffisantes. Ils sont vulnérables. *« Il n'existe aucune réflexion collective pour répondre à la sécurité alimentaire ».* Production et consommation ne sont plus territorialisés, cela crée des troubles à l'ordre public (cyber attaque, épidémies, etc.). *« À aller trop loin dans la déterritorialisation, l'idéologie néolibérale nous met sous la menace au niveau de la production comme de la consommation, avec une impréparation totale de la population ».* Il faut former les populations, il faut des lois foncières, une organisation de l'alimentation, moderniser la sécurité civile, mettre en place des mesures barrières territorialisées.

Chantal Certan, ancienne conseillère régionale du Val d'Aoste (2013-2020), responsable du mouvement autonomiste Alpe, évoque la gestion de l'eau en Val d'Aoste. *« C'est un thème essentiel face aux défis du réchauffement climatique, surtout après deux ans de pandémie qui a tout centralisé, la guerre en Europe qui rompt les équilibres, la crise énergétique en cours ».* En Val d'Aoste, l'énergie hydroélectrique est un pilier économique avec le tourisme. L'archéologie démontre que le peuple avait une très bonne connaissance de l'eau. *« C'est une ressource à sauvegarder. Elle était au centre de la vie valdotaine dès l'antiquité, avec des pratiques transmises oralement, puis écrites à partir de 1588 sur l'utilisation des fontaines et des ruisseaux. C'était une société basée sur le principe de subsidiarité impliquant toute la collectivité dans l'entretien et l'utilisation des richesses du territoire, avec la multiplication des rus pour assurer le passage de l'eau partout et pérenniser la fertilité des sols »*; jusqu'à 15 kms parfois. Aujourd'hui se pose le problème de leur entretien avec la désertification. L'eau en Vallée d'Aoste représente 3 milliards de KWh de la richesse nationale produite (7 %). 600 personnes travaillent en Val d'Aoste dans la société régionale des eaux. C'est le 5e producteur italien avec ses 32 centrales et ses 8 parcs éoliens.

François Alfonsi apporte l'éclairage européen. Jusqu'ici on a surtout travaillé l'efficacité énergétique, avec le développement des énergies renouvelables et des politiques énergétiques qui ont obtenu des résultats, notamment dans l'abaissement des coûts. L'autre pilier indispensable, la sobriété, était moins promue et aidée. Avec la guerre en Ukraine, les rapports de forces gaziers, la sobriété est la seule réponse immédiate. Y compris en cas de fin du conflit, car la guerre se poursuivra sur le terrain énergétique, avec des tensions et des insatisfactions de part et d'autre. *« L'Ukraine estimera toujours avoir trop perdu, la Russie pas assez gagné. L'Europe s'installe dans une période longue de difficultés au niveau énergétique et la seule façon d'y répondre est de poursuivre sur ces deux plans : efficacité et sobriété ».*
Le rythme du développement éolien est très lent en France, il est même dans l'impasse en Corse, déplore François Alfonsi. Face au réchauffement climatique, on sait qu'il ne faut pas dépasser 1,5° de température, et même faire moins car les conséquences sont plus rapides et plus importantes que les anticipations du GIEC. *« L'endroit où se construit l'autonomie, ce sont les territoires. Or, quand on n'a aucune compétence, il ne se passe rien ! »*
François Alfonsi alerte aussi sur l'*« effet trompe-l'œil »* du nucléaire dans la crise actuelle. Avec l'exemple de la centrale de Zaporija, enjeu stratégique et menace considérable, le nucléaire entre dans le domaine de la planification militaire avec un risque démultiplié et un effet dissuasion qui pèse sur toute l'Europe. Cela démontre encore l'importance de politiques fortes de sobriété comme de développement plus offensif des EnR. *« Plus un territoire ira vers son autonomie énergétique, plus il sera armé pour son autonomie politique : d'où l'importance d'une force comme R&PS qui appuie sur l'autorité légitime au niveau territorial »* a conclu le député européen.

Le débat appuie sur l'importance d'une approche collective plus raisonnable, plus efficace. *« Les solutions ne sont plus entre création et redistribution des richesses, mais dans la préservation de la ressource ».* Or aujourd'hui créer de la richesse revient à gaspiller la ressource. Il faut revenir à l'équilibre, et pour éviter l'injustice sociale, ne pas vivre le besoin de sobriété comme une punition, il faut préserver et partager cette ressource. Aujourd'hui l'agriculture est construite sur la surproduction, tout le système doit être redéfini.
Le nucléaire n'est pas la solution qu'on nous vend, il pose un problème majeur de sécurité. Le secteur crucial est l'agriculture. La réforme de la PAC est indispensable. *« Voter la même PAC, c'est empêcher d'atteindre les objectifs. »* Il faut s'appuyer sur l'intelligence des territoires qui portent les solutions dans la culture, la langue, les savoir-faire, la toponymie qui transmettent ces pratiques ancestrales. Or, partout, les meilleures terres agricoles sont transformées en lotissements, l'artificialisation des territoires est un danger.
Sommes-nous toujours à temps s'interroge l'assistance ? Quel homme politique est prêt à faire de la sobriété son programme ? La démographie est une partie de la réponse. Va-t-elle décroître comme annoncé ? Quoiqu'il en soit, il faut de la solidarité. *« S'entraider pour ne pas s'entretuer ».* Retrouver une agriculture à taille humaine, préserver les terres agricoles, développer des jardins partagés à l'échelle des villes comme des ruralités. Impérativement sortir des 2 % d'autonomie alimentaire si l'on veut assurer la sécurité alimentaire : *« on a une armée agricole à lever ».* Faire le lien entre acte et impact, ce qui a été oublié jusqu'ici avec les énergies fossiles et nos sociétés d'abondance. Encore une fois, la solution se trouve dans les régions, et R&PS est une clé pour la reconnaissance de leur rôle capital dans l'avenir. ■
Fabiana Giovannini.

** programme d'autosuffisance alimentaire mis en place par la Suisse pour pallier la pénurie de ressources et de matières premières vitales : doublement des zones cultivables qui a permis au pays de ne pas souffrir de rationnement, de fournir du travail à des milliers de personnes et d'impliquer des milliers d'entreprises.*

François Alfonsi, nouveau président de R&PS

« La nécessité de se regrouper et d'être solidaires »

Un nouveau bureau et un nouveau président, François Alfonsi, ont été élus lors de ce 27e congrès de R&PS. Sa candidature était confrontée à celle de Claude Barbier, actuel secrétaire de la Fédération, et membre du MRS qui demeure au Bureau Fédéral. La Corse est un moteur pour la Fédération. Les explications de François Alfonsi.

Quels sont les enjeux du nouveau bureau ?

C'est un bureau élu pour deux années qui vont être importantes pour R&PS. Nous avons réussi à porter notre structure à un niveau politique conséquent qui nous vaut la considération de nombreux partenaires, notamment dans le cadre d'accords politiques à l'Assemblée nationale ou techniques dans le cadre du financement public lié au scrutin législatif. Ces années sont décisives parce que s'ouvre un nouveau cycle avec le challenge politique de franchir le seuil d'une présence plus forte, de façon à ce qu'aux prochaines échéances, européennes, législatives, régionales, nous soyons mieux armés pour aller de l'avant.

Le nouveau Bureau fédéral présidé par François Alfonsi.

R&PS regroupe partis autonomistes ou indépendantistes de différentes région. Chaque année, elle tient son Université d'été et son congrès dans l'une des régions membres. L'an prochain, elle sera à Collioures en Catalogne nord.
Outre l'élection d'un nouveau bureau et la mise en place d'un mouvement jeune, le congrès a visionné un film sur la question basque, « L'hypothèse démocratique » réalisé par Thomas Lacoste. De très nombreuses motions ont été adoptées en faveur de la justice et la vérité pour Yvan Colonna, sur la répression contre le mouvement catalan, le rôle des régions dans la lutte contre le réchauffement climatique, la lutte contre les incendies, la lutte contre la spéculation et le besoin de « vivre et se loger au pays », l'impérieuse préservation de la ressource en eau, le danger du nucléaire, civil comme militaire, contre les accords de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande, pour la défense de l'hôpital public, les conditions de transport des animaux vivants destinés à la consommation ou encore la place de Strasbourg dans les institutions européennes. ■ **Pour toutes infos : www.federation-rps.org**

D'importantes délégations se sont déplacées en Savoie. Ici les Bretons de l'UDB.

Pourquoi votre candidature ?

Je connais R&PS par cœur depuis sa formation, et parmi ceux qui connaissent le mieux toutes ses composantes et les situations locales des partis membres. Député européen, c'est une sorte de sésame qui peut ouvrir des portes, médiatiques et politiques, et faciliter la prise en compte de R&PS dans les débats que l'on sera amené à avoir avec d'autres partenaires, qu'ils soient présidents de régions, c'est un axe important auquel il faut réfléchir, ou responsables de partis politiques nationaux ou régionaux. Enfin la place de la Corse au sein de R&PS est importante. Cette élection a démontré que cette structure confédérale, puisque nous sommes tous issus de différents partis dans différents territoires, avait un fonctionnement démocratique serein avec un débat où chacun a pu s'exprimer.

La Corse est un atout pour la Fédération ?

Trois députés, un sénateur, un député européen, la Corse est un point d'appui pour les autres régions. La nouvelle phase politique qui s'ouvre dans le cadre des débats sur l'avenir de la Corse est un élément moteur qui apporte des perspectives à l'ensemble des composantes. Quand Gilles Simeoni est venu à Strasbourg, il a rencontré le président de la Communauté européenne d'Alsace et l'a encouragé à porter plus avant la création d'une Région Alsace. On a des relations avec le Conseil régional de Bretagne, avec le maire de Bayonne, président de la Communauté d'agglomération du Pays Basque, bref la Corse dans le contexte actuel est un vecteur et un moyen de faire avancer la Fédération dans son ensemble. Utiliser cette force peut nous aider collectivement à aller plus loin et le faire dans un état d'esprit R&PS.

L'intérêt pour la Corse ?

Si l'on veut que les choses avancent pour la Corse et que ces avancées ouvrent la voie à d'autres, nous avons besoin d'être soutenus par un courant d'opinion publique en France dont la base est les régions et dont tous les mouvements autonomistes sont le fer de lance. Pour cela la Fédération va avoir un grand rôle. Il y a un chemin tout à fait productif qui s'ouvre à nous, qui consiste à faire la synthèse et la symbiose entre les deux démarches : la nécessité de se regrouper

et d'être solidaires, et la possibilité d'utiliser la situation particulière de la Corse. Le processus engagé ici prévoit une réforme constitutionnelle. Quand on ouvre les portes d'une telle réforme, on ne l'ouvre pas que pour un seul motif. En étant pleinement impliqué dans cette démarche, puisque je fais partie du Comité stratégique mis en place par le gouvernement, je serai celui qui aura toujours à cœur d'essayer de placer les intérêts de R&PS. On aborde l'avenir avec plus d'armes qu'avec une présidence qui n'aurait pas les mêmes leviers d'action. Voilà pourquoi j'ai proposé ma candidature au nom de Femu a Corsica.

Il y a convergence d'intérêts ?

R&PS permet à la Corse de sortir de l'isolement et du face à face avec le gouvernement. On s'appuie sur des forces qui sont des soutiens naturels par la convergence des idées, mais aussi par la convergence des intérêts. Chaque fois que la loi évolue en faveur de la langue corse, c'est quelque chose qui va aider la langue bretonne et réciproquement. On l'a vu dans l'exemple de Scola Corsa, nous avons pu nous inspirer des expériences de Bretagne ou du Pays Basque pour lancer un réseau d'enseignement immersif en Corse. Nous sommes face à un interlocuteur obligé qu'est l'État français, il est important d'être solidarisés de la même façon que nous sommes solidarisés en Europe avec les Catalans, les Basques ou les Écossais pour discuter au niveau européen au sein de l'Alliance Libre Européenne, parti auquel nous adhérons également.

Quelle sera votre ligne politique ?

Elle s'inscrira dans la continuité. R&PS est une structure saine qui a su prendre sa place. Elle a eu l'occasion d'en faire la preuve aux dernières législatives. Elle a encore progressé avec 15% de voix supplémentaires. Nous avons présenté plus de 300 candidats, nous avons des parlementaires, c'est une structure qui marche bien et la continuité est le premier axe de travail. Le deuxième axe est d'élargir sa visibilité, profiter de ce qui autour de la Corse va générer un nouveau débat sur la régionalisation et la décentralisation en France, en sachant que parmi les perspectives ouvertes par le gouvernement il y a cette réforme constitutionnelle annoncée pour dans moins de deux ans. ■

Logement : priorité des régions !

S'il existe un sujet transversal brûlant aujourd'hui, c'est bien celui de la question de la pénurie de logement dans chacun de nos territoires, ses causes que sont la spéculation foncière et immobilière, ses conséquences à travers la dépossession, la précarisation, l'acculturation. Pour débattre de la problématique « Vivre, travailler et se loger au pays », Anne Bachmann de la Fondation Franz Weber, présentant la loi sur les résidences secondaires en Suisse, Jean-Félix Acquaviva, député R&PS dont le projet de loi « Lutte contre la spéculation foncière et immobilière » a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, William Girard-Desprojet, du Mouvement Région Savoie, Lydie Massard, élue de l'Union Démocratique Bretonne, et Nicolas Blain d'EH Bai en Pays Basque nord.

En Savoie, un récent sondage révèle que 89% de la population estime qu'il est difficile de trouver une location, 84% qu'il est difficile d'acheter. On retrouve les mêmes causes qu'en Corse, l'attractivité du territoire, sa beauté. S'y ajoute pour la Savoie son dynamisme économique avec ses créations d'emplois, la saturation du canton de Genève, l'augmentation des travailleurs frontaliers, le niveau de vie plus faible qu'en Suisse. Une situation qui démultiplie le besoin : 13 à15.000 personnes supplémentaires arrivent chaque année au Pays. La Savoie déplore une moyenne de résidences secondaires passée en quelques années de 30% en 2014 à 38% aujourd'hui et jusqu'à 90% dans certaines communes. Parmi les villes qui comptent le plus de résidences secondaires en France, 87% se trouvent à la montagne. Résultat, il n'y a plus de foncier disponible et les prix s'envolent, jusqu'à 12.600€ le m^2.

Une pénurie de logements qui bien évidemment crée des inégalités sociales et un fort sentiment de frustration dans la dilapidation du patrimoine, d'autant que les savoyards ne peuvent pas hériter des maisons familiales et se voient contraints de vendre. Pendant ce temps, le secteur BTP s'enrichit, sans respect du patrimoine ou des règles, accroissant la perte d'identité. Nos amis Savoyards regardent vers la Corse et les revendications portées sont les mêmes : nécessaire limitation des résidences secondaires, mise en place d'un bail réel solidaire, statut de résident.

En Bretagne aussi, tous les ingrédients beauté des paysages sont réunis pour accroitre l'attractivité du territoire. Résultat : des prix du logement de plus en plus inaccessibles pour le Breton moyen. Dans les stations balnéaires, il a augmenté de +35% et on atteint des taux records de résidences secondaires jusqu'à 79%. Une situation aggravée par un phénomène Air BnB avec des investisseurs qui achètent des immeubles entiers pour des locations de courte durée. La démographie en pleine croissance inquiète : on projette +640.000 nouveaux arrivants d'ici 2040 en Bretagne. Comment les loger ? Tout ceci détériore la qualité de vie (perte d'écoles, de commerces, de services publics pour laisser la place aux logements à courte durée...). Cette situation économique créé des emplois précaires impossibles à loger sur place et qu'il faut déplacer à plusieurs kilomètres, ce qui engendre frais de route, pollution, aggravation du niveau de vie des habitants.

Les Bretons réclament l'application stricte de la loi SRU, une généralisation de la prise en compte des zones tendues, un statut de résident d'au moins un an pour pouvoir se rendre acquéreur d'un bien en Bretagne. Bref, l'autonomie pour gérer soi-même les problématiques. Le groupe où siège l'UDB veut imposer ce débat au sein du Conseil Régional de Bretagne.

En Pays Basque (Iparralde), la population s'accroit de +12.000 personnes par an (tandis que partent 9.000 autres personnes), ce qui crée un déséquilibre démographique et culturel inquiétant. Le Pays Basque qui ne dispose ni d'une

...

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

...

région ni même d'un département (une communauté d'agglomération du Pays Basque a été créée pour y suppléer artificiellement), n'est pas suffisamment armé pour lutter. Plus de 20.000 logements sont des locations Air BnB. Iparralde compte 21% de son parc immobilier en résidences secondaires, avec plusieurs communes qui dépassent les 50%.
Pour nos amis basques, le droit à avoir un logement passe avant celui d'en avoir deux ou trois. Ils militent eux aussi pour un statut de résident, en sus d'autres mesures comme l'encadrement des loyers. De même, pour tenter de produire du logement locatif, la CAPB propose d'imposer la création d'un logement à louer à l'année pour chaque logement de courte durée. Cela provoquerait mécaniquement la fourniture de 11.000 logements disponibles à la location. Le préfet de région Aquitaine a déclaré cette résolution «anticonstitutionnelle». Une bataille juridique est engagée. Une plateforme d'actions s'est constituée, composée de 32 collectifs, elle a été à l'initiative de mobilisations massives.

En Suisse. La Fondation Franz Weber, du nom de son fondateur, œuvre à la protection des animaux, de la Nature, des espèces, des paysages et patrimoine, des parcs et réserves... Sa représentante expose l'initiative prise pour l'adoption d'une loi visant à interdire toute nouvelle résidence secondaire pour une commune ayant un taux supérieur à 20%. La Constitution suisse permet à chaque citoyen de proposer une loi, au terme d'un processus parfaitement démocratique. Toute demande d'initiative doit recueillir au moins 100.000 signatures en un an et demi, avec l'accord des cantons et de la fédération suisse. Puis une votation est organisée, comme ce fut le cas pour la loi proposée sur la limitation des résidences secondaires en 2012 (56% des voix). Le parlement élabore ensuite le projet de loi et ses conditions d'application, tentant parfois de bloquer les objectifs de l'initiative. Mais le système est assez bien construit et permet aux citoyens déterminés de riposter. Aussi, un compromis est recherché par le parlement pour éviter un référendum. Il y a donc eu une bataille de procédures jusque devant le Tribunal fédéral en Suisse,

L'essor du régionalisme dans le contexte français et européen

C'était le thème du troisième débat de cette Université d'été, parrainé par le parti Alliance Libre Européenne, avec Lorena Lopez de Lacalle, présidente de l'ALE, et les députés du groupe Libertés, Indépendants, Outremer et Territoires, le corse Jean-Félix Acquaviva et le breton Paul Molac.

Lors du débat sur les réponses de l'autonomie pour nos régions.

Lorena Lopez de Lacalle a développé le message des régions et de leur *«recherche d'un pouvoir partagé». «Les régions ont beaucoup à dire»* plaide la présidente de l'ALE, qui souligne l'importance de l'Université d'été R&PS et son message mobilisateur. *«L'Europe du XXIe siècle doit se construire du bas vers le haut, pas du haut vers le bas»* dit encore l'ALE, *«une autre Europe est possible, par des initiatives locales, des liens de solidarité. L'ALE soutient la diffusion des bonnes pratiques, encourage à créer des synergies, autour de la justice sociale, l'innovation, la créativité».* Elle met en place une *«Banque de données des bonnes pratiques à promouvoir».* Lorena Lopez de Lacalle cite la renaissance des Salines (6500 d'histoire, abandonnées dans les années 60 puis réhabilitées en 2010) dans sa région de l'Añana, près de Vitoria-Gasteiz. Un exemple de la culture au service de l'économie. *«La langue, la culture, les savoir-faire, ne sont pas délocalisables. Ce sont des piliers du tourisme». «Il faut pédaler la vie»* dit encore la présidente de l'ALE pour encourager les initiatives des régions en s'emparant de tous les leviers de pouvoir possibles.

Paul Molac appuie sur deux questions importantes pour R&PS dans sa quête d'autonomie: le logement et l'énergie. Des combats prioritaires à mener, parallèlement à la révision constitutionnelle. *«Il faut saisir ce train de réforme, pour faire avancer la cause des langues régionales, de la Corse, mais aussi de nos toutes nos régions». «Je suis citoyen français de nationalité bretonne»* dit Paul Molac. À la réponse qu'on lui avait faite à ce sujet: *«Vous n'êtes pas une nation»*, il avait rétorqué serein: *«Mais si, je peux vous l'expliquer!»* Dans cet échange est résumé tout le travail de lobbying de nos députés R&PS au Palais Bourbon. Il plaide sur la méthode: *«la façon de voir la Corse a changé en 5 ans depuis qu'il y a 3 députés nationalistes corses à l'Assemblée». «La bataille des images est relativement gagnée, il nous faut désormais gagner la bataille des idées»* témoigne-t-il encore.

Jean Félix Acquaviva confirme l'important travail du groupe à l'Assemblée nationale. Il est lié par un contrat politique. Et ce principe de solidarité compte y compris pour les questions institutionnelles. Il rappelle les combats gagnés (5 mai, langues régionales, spéculation, adultes handicapés...) *«La voix des territoires, des autonomistes, des régions commence à émerger de plus en plus forte». «Malgré une petite déception des indépendantistes d'Outremer, par tradition rattachés au groupe communiste, on agit ensemble et ils restent des possibilités d'élargissement futur».* D'ailleurs cinq d'entre eux ont rejoint le groupe.
Jean Félix Acquaviva souligne aussi la situation nouvelle de majorité relative. *«Il nous faut adapter notre stratégie. Nous sommes des gens de compromis face au dogmatisme religieux des jacobins français. Notre combat politique est un combat dur, même si un dialogue semble s'engager»* rappelle-t-il. Parmi les objectifs: le débat institutionnel bien sûr et toutes les actions autour, mais aussi l'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna en prison. Quant au groupe, lui donner la plus grande cohérence possible, faire en sorte que ceux qui ne se sont pas apparenté R&PS se rapprochent encore pour faire grandir la fédération, construire des solidarités politiques et humaines, consolider les points d'appui. Bref, une mandature qui sera offensive! ■ **F.G.**

mais in fine la loi est entrée en vigueur en 2016. Elle a empêché la construction de plus de 1.300 nouveaux bâtiments dans les zones touristiques en 10 ans, en faisant qui plus est la démonstration d'aucun impact négatif au niveau économique. On objecte souvent cet argument pour contrer les aspirations des peuples, mais l'économie ne souffre en rien de la défense de l'environnement ou du patrimoine. C'est juste une autre façon de construire les sociétés, plus équitable et plus durable.

En Corse, le prix du foncier a cru ces dernières années de +138% en moyenne contre +68% en France. Un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec un paradoxe: la Corse détient le plus fort taux de France de familles les plus aisée! L'appât du gain expose l'île aux phénomènes mafieux. Des niches fiscales se créent avec notamment le détournement du crédit meublé (30% de crédit d'impôt de la valeur du bien). Conséquences: il y a rupture d'égalité (pénurie de logement locatif, notamment de logements sociaux), concurrence avec le tourisme (65% de nuitées sont en secteur non marchand), constitution de zones tendues, voire hyper tendues, une moyenne de 37% de résidences secondaires, avec des taux jusqu'à 75% et 80% dans certaines communes et des prix qui s'envolent: à Zonza, le prix moyen de vente d'une villa se chiffre entre 5 et 10M€. 80% des communes corses sont toujours au RNU!
Solution revendiquée: un statut de résident avec une limite imposée de 5 années (délibération de l'Assemblée de Corse en 2013). Autonomie, statut de résident, reconnaissance du peuple corse font partie des discussions engagées avec l'État.
La problématique est comprise, pour preuve, la proposition de loi pour lutter contre la spéculation foncière et immobilière déposée par Jean-Félix Acquaviva a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale (contre l'avis du gouverment!) Elle demande un droit de préemption au bénéfice de la Collectivité de Corse, une fiscalisation spécifique sur les résidences secondaires, et un renforcement du Padduc pour la création de zones d'aménagement prioritaires limitant la construction de résidences secondaires. Elle sera examinée au Sénat et la deuxième lecture devant l'Assemblée nationale est d'ores et déjà fixée au 8 juin 2023. Elle aura valeur de test et sera un rendez-vous important pour toutes les régions et peuples solidaires. ■ **Fabiana Giovannini.**

Ukraine

La guerre en continu

Durant l'été, la guerre en Ukraine a continué mais les deux adversaires semblent piétiner. La conquête promise par Poutine fait du surplace dans le Donbass, et la contre-offensive sur Kherson promise par le Président ukrainien Zelinski s'étire en longueur. La faute probablement à des armements russes désormais plus rares, du moins pour les plus sophistiqués d'entre eux, et à une armée ukrainienne trop faible même si elle a fait ses preuves en situation de résistance. Mais une offensive, pour être victorieuse, demande beaucoup plus de moyens humains et militaires qu'une guerre de défense.

De tout l'arsenal des sanctions et embargos occidentaux contre la Russie, les effets sur la puissance militaire russe sont peu sensibles. Les armes russes sont fabriquées directement par Moscou, et Moscou n'attend pas les livraisons venues d'alliés étrangers comme Kiyv. Mais cette cuirasse de fer et de feu a probablement un défaut: les armes de précision, notamment les bombes télécommandées envoyées par les avions bombardiers et par la grosse artillerie de longue portée, nécessitent l'utilisation de microprocesseurs qui, pour l'essentiel, sont fabriqués à l'Ouest, 70% de la production mondiale se faisant à Taiwan et en Corée, pays qui n'alimentent plus la Russie. Or l'efficacité des bombardements tient à la qualité de la détection de cibles, essentiellement par des drones télécommandés, et, une fois les cibles géolocalisées, les bombes partent aussitôt et font mouche grâce au téléguidage. Or, pas de drones ni de munitions téléguidées sans microprocesseurs embarqués. Toute l'agitation diplomatique autour de Taiwan cet été doit sans doute beaucoup à cette production stratégique réalisée pour l'essentiel sur son territoire.
Autre fait marquant de cette guerre désastreuse: le rôle des centrales nucléaires civiles dans le déroulement d'un conflit armé. La bombe atomique est depuis la fin de la seconde guerre mondiale l'alpha et l'oméga des doctrines militaires, de quelque camp que l'on soit. Arme de destruction massive, elle détient le pouvoir de décréter la fin du monde, ce qui est la base de la doctrine de dissuasion qui consiste à en disposer pour ne jamais avoir à s'en servir. Mais la guerre en Ukraine est en train de ramener le nucléaire au rang d'une arme quasi-conventionnelle, donnant à celui qui détient le contrôle d'une usine de production d'électricité nucléaire le pouvoir de déclencher un «tchernobyl atomique» comme arme de guerre. Ce moyen est suffisamment destructeur, y compris pour les voisins et alliés des belligérants, pour exercer une réelle dissuasion sans faire pour autant peser le risque d'un anéantissement continental. L'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, a survécu à la catastrophe de Tchernobyl, elle survivrait donc à la destruction de celle de Zaporijja. Mais les conséquences écologiques et économiques seraient incalculables! Et ce simple constat met en cause définitivement la poursuite des programmes d'énergie nucléaire totalement contraires à la sécurité des populations civiles en cas de conflit armé.
La visite en cours des experts de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique va probablement confirmer ce risque nouveau qui pèse sur le monde. La seule solution est une démilitarisation totale du site qui soit acceptée par les deux belligérants. Mais quel prix faudra-t-il payer à Poutine qui détient cette arme nucléaire bas de gamme entre ses mains? La cessation des livraisons d'armes occidentales à l'Ukraine ce qui réduirait à néant les chances d'une contre-offensive ukrainienne? Ou encore un réapprovisionnement des usines russes en microprocesseurs qui leur font défaut pour continuer ses offensives contre l'Ukraine?
Idem pour la guerre du gaz lancée contre l'Europe alors que l'hiver approche. Chaque molécule de gaz livrée devra avoir une contrepartie diplomatique ou militaire sur le terrain ukrainien. Le premier ministre ukrainien le sait bien qui réagit avec vigueur chaque fois qu'il entrevoit la possibilité d'un «deal» entre Moscou et Bruxelles et/ou les autres grandes capitales européennes.
Ainsi la guerre en Ukraine entre progressivement dans le quotidien de chaque européen. De ses efforts de sobriété énergétique dépendra la force du chantage russe aux livraisons de gaz. Et de la capacité à faire évacuer les centrales ukrainiennes de toute présence militaire dépendra le niveau de menace d'accident nucléaire qui pèse sur l'Europe.
L'Europe, officiellement, n'est pas en guerre. Mais, petit à petit, elle s'y installe. ■
François Alfonsi.

Ghjocu à pallò

Début de championnat compliqué pour l'ACA, bilan encourageant pour le Sporting

Premier mois de jeu pour le Sporting club de Bastia qui avait terminé la saison 21/22, première année dans le monde professionnel depuis 2017, en se classant milieu de tableau (12e). Les lions ont retrouvé le chemin de la Ligue 2 fin juillet après un mercato estival marqué notamment par le recrutement du latéral droit Kevin Van Den Kerkhof, du latéral gauche Dylan Tavares et de l'attaquant Migouel Alfarela. Au terme du premier mois de compétition, le club bastiais, onzième au classement, présente un bilan encourageant avec une amélioration de trois points par rapport à la saison passée. Le club a disputé vendredi 02 septembre son septième match de la saison.

Cela n'avait pas très bien commencé pour les bleus qui s'étaient inclinés cet été lors de leur premier match à domicile face au Stade Levallois (0-2), fraichement débarqué en Ligue 2. Cette reprise ratée avait cependant été l'occasion de découvrir les nouveaux joueurs, confirmant un bon recrutement, ainsi qu'une pelouse... en très mauvais état. Après une première défaite, le Sporting s'était donné une occasion de réagir à Niort (0-4) et a marqué le championnat par l'inscription de deux buts en moins de deux minutes dont le premier moins de 38 secondes après le début du match. L'occasion pour Dylan Tavares de faire ses preuves avec l'inscription de son premier but sous le maillot bleu et de Franck Magri de confirmer sa position avec un doublé. Devant un stade rempli, le club confirme ensuite contre Grenoble (3-0), avec un Migouel Alfarela qui offre une nouvelle profondeur de jeu en délivrant un doublé à la passe. Trois défaites se sont cependant enchainées contre Amiens (3-1), Rodez (0-2) et contre l' AS Saint-Etienne (5-0) qui a étrillé des bastiais à côté de leur jeu, grâce à un quadruplé de Jean-Philippe Krasso. Orgueilleux trois jours après leur défaite face aux Verts, les hommes de Régis Brouard ont servi du beau jeu à Furiani contre Dijon (1-0) malgré une grève des encouragements en tribune Petrignani pendant le premier quart d'heure. Si le match a été marqué par de nombreuses tensions sur le terrain, les lions se sont montrés courageux et combatifs à l'image de Vincent, Alfarela et Van Den Kherkof, particulièrement actifs. La rencontre à Nîmes sera l'occasion de confirmer ce résultat et tourner la page du naufrage contre Saint-Etienne.

Pour l'Athlétique club ajaccien, qui a fait sa première rentrée en Ligue 1 depuis 2014, ce premier mois de championnat a été éprouvant. Le club a enchainé cinq défaites et un nul et se classe dernier du championnat avec un seul point. Lors de son dernier match à domicile, l'ACA, malgré une forte volonté d'inscrire sa première victoire, s'est incliné face à Lorient (0-1). Selon Olivier Pantaloni, même si certaines actions ont été intéressantes, une défaite de plus ne doit pas miner les joueurs avant un prochain match probablement très compliqué à Nice. *« Même si on s'était préparé à une saison très difficile et qu'on avait envisagé un début de championnat compliqué, quand on est amené à le vivre, c'est sûr que c'est différent que tous les mots qu'on peut invoquer. J'ai dit aux joueurs qu'on avait un match très difficile la semaine prochaine face à Nice. On va faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arriver à obtenir un résultat positif et retrouver un peu de gaité à l'issue des rencontres dans le vestiaire. »* ■

Pauline Boutet-Santelli.

Prochains matchs

- **ACA – OGC Nice : 11/09 à 15h (Stade François Coty)**
- **Nîmes Olympique – SC Bastia : 10/09 à 19h (Stade des Costières)**

ABBUNAMENTU

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di :

❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

HOTEL STELLA DI MARE
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 457 347 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT LES CALANCHES,
ROUTE DES SANGUINAIRES, 20000 AJACCIO
312 153 257 RCS AJACCIO

Aux termes d'un procès-verbal en date du 16 août 2022, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Directeur Général Monsieur Dominique DELLEPIANI, demeurant à Ajaccio (20000), Route des Sanguinaires, et ce à compter du même jour.

Pour avis, Le Conseil d'Administration

HOTEL STELLA DI MARE
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 457 347 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT LES CALANCHES,
ROUTE DES SANGUINAIRES, 20000 AJACCIO
312 153 257 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 16 août 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
- Monsieur Dominique DELLEPIANI, demeurant Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio,
- Monsieur Franck DELLEPIANI, demeurant au 396 Chemin de Saint-Sébastien, 83170 Tourves

en qualité de nouveaux administrateurs de la Société, pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour avis, Le Conseil d'Administration

NATURE O CORSE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE DU CORPS DE GARDE
20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 13 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NATURE O CORSE
Siège : Rue du Corps de Garde, 20169 BONIFACIO
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La commercialisation; la gestion et la distribution d'espaces commerciaux automatiques destinés à faciliter ou rendre possible la vente directe de tous produits au consommateur ; La location de tous appareils ci-dessus destinés aux professionnels des publics concernés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Pierre CORDOLIANI, demeurant à Bonifacio (20169), Rue du Portone.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS, Le Président

AVIS DE LIQUIDATION

MARIALISA LUCIANI CONSEIL
S.A.S.U. en liquidation, au capital de 2000 euros,
Siège social : Quartier Sorba, 20170 LEVIE
SIREN 885 056 994 R.C.S. AJACCIO

L'associé unique a décidé, le 31 juillet 2022, la dissolution amiable anticipée de la société à compter du 10 août 2022
Désigné en qualité de liquidateur Madame Maria Lisa LUCIANI demeurant quartier Sorba – 20170 Levie
Et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur.
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un office notarial en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 10 août 2022, a été constituée une société civile d'exploitation agricole ayant les caractéristiques suivantes :
La société constituée a pour objet :
- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,
- la vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,
- à titre accessoire, la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement,
- et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher à l'objet sus indiqué.
Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles. Et généralement, toutes opérations propres à favoriser l'accomplissement de cet objet ou s'y rattachant directement ou indirectement à l'exclusion de toutes celles ayant un caractère industriel ou commercial.
Dénomination : DOMAINE DU REGINU
Siège social : FELICETO (20225), lieu-dit CORNU GROSSU Moulin du Reginu
Durée : 99 années.
L'apport en nature s'élève à ZÉRO EURO (0,00 EUR). Et les apports en numéraire à MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR). Le montant total des apports s'élève à MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR), égal au montant du capital social.
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'après l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.
L'exercice social a une durée de douze mois. Il débute le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
Le gérant est Monsieur François ORABONA demeurant à L'ILE ROUSSE (20220) Résidence GUAITA MARE
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, Le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 4 juillet 2022, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Société Civile Immobilière AL FIORE DI MARE
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : cinq cents euros
Siège : route de San Martino, 23, chemin de Poraggia, 20200 San Martino Di Lota
Objet social : acquisition, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : cinq cents (500) euros
Gérant : Monsieur Olivier LAPLANCHE, demeurant route de San Martino, 23, chemin de Poraggia, 20200 San Martino Di Lota
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, Le gérant

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, à CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 25 août 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : PALAZZU VERDE.
Le siège social est fixé à : MONTICELLO (20220), résidence San Roccu Chez Monsieur Frédéric SCIASCIA.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR). Les apports sont réalisés en numéraire. Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont :
- Monsieur Stéphane RAMAT, commerçant, demeurant à PIETRACORBARA (20233) PIANU SOPRANU ORNETO.
- Monsieur Frédéric Carmello Georges SCIASCIA demeurant MONTICELLO (20220) résidence SAN ROCCU.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour avis, Le notaire.

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

MODIFICATION STATUTAIRE
CHANGEMENT DE GERANT

SCI CROVANI Société civile immobilière
Capital 1000 euros
Siège social C/O MR MIODINI PIERRE
L'ARGENTELLA CALVI 20260 CALVI
RCS BASTIA 440333276

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à CALVI du 12 juillet 2022 des associés de la société civile immobilière CROVANI au capital social de 1000 euros ayant son siège social C/O M. Pierre MIODINI L'ARGENTELLA CALVI (20260) CALVI identifiée sous le n° SIREN n°440333276 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.
Il a été constaté le décès du gérant Monsieur Pierre MIODINI survenu à BASTIA le 15 août 2020, et le remplacement du gérant comme suit :
Ancien gérant Monsieur Pierre MIODINI demeurant à CALVI 20260 L'ARGENTELLA Route d'AJACCIO.
Nouveau Gérant, Madame Lucie MIODINI demeurant à CALVI 20260 1 avenue Napoléon
pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour avis, Le gérant.

SARL SORINI IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Résidence Les Asphodèles - Quartier l'annonciade -
20200 Bastia
RCS BASTIA 414 965 020

Conformément à l'art. L.223-42 du code de commerce, Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 11 juillet 2022 et ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis, le Gérant

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05
mèl : marches-publics@odarc.fr
web : http://www.odarc.fr
SIRET 33035573600019

Objet : Fourniture de postes informatiques et accessoires
Référence acheteur : 22/FCS/005
Nature du marche : Fournitures
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 30213100 - Ordinateurs portables
Complémentaires : 30237200 - Accessoires informatiques
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 01/08/22
Marché n° : 22/FCS/005
MEDIA MICRO-EXTENSION, 8 RUE LUCE DE CASABIANCA, 20200 BASTIA
Montant HT : 52 952,50 Euros
Envoi le 04/08/22 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par :
Madame Simone, Baptistine, Paule GUERRINI veuve SORBA, demeurant « Les Hauts de Propriano – 20110 PROPRIANO », inscrite au RCS sous le numéro 351 614 441, bailleresse
À l'entreprise individuelle Aurore CHRISTODOULATOS, demeurant « 22B Rue Jean Jaurès – 20100 SARTENE », inscrite au RCS sous le numéro 497 792 531 00038, locataire gérante
Suivant acte sous seing privé en date du 01 octobre 2010 à Ajaccio,
Du fonds de commerce de vente au détail d'articles de bazar, bimbeloterie, articles de Paris, Jouets, Parfumerie, Mercerie, Bonneterie à l'enseigne « Aux Caprices » sis et exploité 3, avenue Napoléon III – 20110 PROPRIANO,
A pris fin le 31 décembre 2021 par résiliation amiable suivant acte en date du 29 décembre 2021 à Propriano.
Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile à « 3, avenue Napoléon III – 20110 PROPRIANO »

AVIS

La SAS Les Editions Subilimales, au capital social de 1000 euros, ayant son siège social à Maison Beveraggi, 20218 Piedigriggio, et immatriculé 849 543 459 R.C.S à Bastia, Transfère son siège social, après assemblée générale, de Maison Beveraggi 20218 Piedigriggio, au 9 Bvd Auguste Gaudin 20200 Bastia.

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05
mèl : marches-publics@odarc.fr
web : http://www.odarc.fr
SIRET 33035573600019

Objet : Prestations de conseils juridiques, assistance et representation en justice de l'Odarc en matiere de droit public (procedure juridictionnelle ou amiable)
Référence acheteur : 22/PI/003
Nature du marche : Services
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 79110000 - Services de conseils et de représentation juridiques
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 7
Date d'attribution : 02/08/22
Marché n° : 003/PI/22
Cabinet ADMYS Avocats AARPI, 40 - 41 quai Fulchiron, 69005 LYON
Montant HT : 150 000,00 Euros
Envoi le 03/08/22 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

AVIS

Par acte SSP du 01/09/2022, il a été constitué une société :
Forme juridique : SCI
Dénomination : NOSTRA PIETRA
Siège social : lieu dit Noce 20213 CASTELLARE DI CASINCA
Objet : l'acquisition, l'administration et la location d'immeubles
Durée : 99 ans
Capital social : 150 euros
Gérant : M.Jean-Philippe LORENZI résidence saint Florent A2 20600 BASTIA,
Immatriculation : au R.C.S.de BASTIA

Le gérant.

ALTU CASTELLU

SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : Lot Altu Castellu - Route des sanguinaires - 20000 AJACCIO
849 295 845 RCS AJACCIO

Le 08/08/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 08/08/2022, nommé liquidateur José, Bruno TARSITANO, 26 rue du soleil levant - 20090 Ajaccio, et fixé le siège de liquidation au siège social.

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1er août 2022, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS JPG
Forme : Société par actions simplifiées
Capital : cinq cent euros, divisé en 100 actions de 5 euros chacune.
Siège : Imm Le Cèdre, Bat 2, Rés les Pins Parasols, 20200 BASTIA
Objet social : Télécoms filaires : installations, entretien et réparations de télécoms filaires.
Toutes activités de réalisation, d'installation, d'achat, de vente, de pose se rapportant aux activités concernant l'électricité générale courant fort et faible, domotique et tous systèmes électriques et télécoms, d'installation de chauffage électrique, de chauffe-eau électrique, solaire ou thermodynamique, de VMC et d'alarmes intrusion.
Durée : 99 ans
Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Mr Guillaume CADINU, née le 22 avril 1988 à BASTIA, demeurant Imm le Cèdre, Bat 2, Rés les Pins Parasols, 20200 BASTIA
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le président

ANNUNZII LEGALI
Publiez vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE MAIRIE DE BIGUGLIA

ACHAT ILLUMINATIONS DE NOEL, PRESTATION DE POSE ET DEPOSE

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA
Numéro national d'identification : SIRET : 21200037600013
Ville : BIGUGLIA - Code Postal : 20620
Groupement de commande : Non.
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com
Identifiant interne de la consultation : 2022-19
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Monsieur Jean-Charles GIABICONI
Adresse mail du contact : mairie.biguglia@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : 04 95 58 98 58
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir le règlement de la consultation
Capacité économique et financière : Voir le règlement de la consultation
Capacité technique et professionnelle : Voir le règlement de la consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 21/09/2022 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Intitulé du marché : ACHAT ILLUMINATIONS DE NOEL, PRESTATION DE POSE ET DEPOSE
Code CPV principal : 31600000-2
Type de marché : Fournitures
Description succinte du marché : Solution de base obligatoire, variantes autorisée et trois prestations supplémentaires et/ou alternatives à chiffrer.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Illumination, Matériel électrique
Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Commune de Biguglia
Durée du marché (en mois) : 10.
Valeur estimée du besoin (en euros) : 214 000.00
Consultation à tranches : Non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Non.
Visite obligatoire : Oui.
Détails sur la visite : Visite avec responsable des services techniques municipaux pour s'assurer des possibilités électriques, techniques et physique sur site.
Prendre RDV auprès de Monsieur Dominique Leoni (voir Règlement de la Consultation). Une attestation de visite sera remise, elle devra figurer dans l'offre.

RECTIFICATIF

Dénomination : PASADHEAN.
Forme : SAS.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : LIEU DIT PIEROCHIACCE, 20221 Santa Maria Poggio.
908908007 RCS de Bastia.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 août 2022, à compter du 6 août 2022, les associés ont décidé de nommer en qualité de president Monsieur Herve Wisniewski, demeurant RESIDENCE MELODY, 20221 Santa Maria Poggio en remplacement de GAFFET SABRINA. Mention sera portée au RCS de Bastia.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262